



## Le Petit Parchemin

Nous n'avons jamais vraiment cru au petit parchemin qu'aurait découvert Bérenger Saunière au cours de ses fouilles ou plutôt ses travaux qu'il avait réalisés. Il est vrai que ce document ainsi qu'un deuxième sont tombés dans l'actualité comme un cheveu sur la soupe avec la parution du livre de Gérard de Sède " Le trésor Maudit de Rennes-Le-Château ". De nombreux auteurs ont basé l'étude de leurs ouvrages sur ces simples documents sans avoir la certitude de leur existence. D'après Gérard de Sède, ces documents lui furent présentés par une source sûre, sans, évidemment, en préciser l'origine, lui affirmant qu'il s'agissait des documents originaux sur lesquels Bérenger Saunière avait travaillé.

Par la suite Pierre Plantard, autre personnage de l'affaire de Rennes-Le-Château, prétendra qu'ils étaient faux et de facture récente. Certains ont même prétendu qu'ils furent rédigés par le célèbre chansonnier français Francis Blanche lors d'une soirée épique. Plus tard, Plantard reviendra sur son affirmation en prétendant qu'ils furent créés par le Marquis Philippe de Chérisey, mais en s'inspirant de documents originaux.

Réfléchissons un peu ! Partons du principe que ces documents, et surtout le petit parchemin, sont des faux ayant été réalisés uniquement pour tromper Gérard de Sède, puisqu'il est le premier à en avoir parlé, et en avoir fait connaître l'existence. Il faut vraiment n'avoir rien d'autre à faire pour s'amuser à réaliser un tel document. Ou bien l'on veut absolument faire de l'intoxication autour de cette affaire ou bien l'on souhaite la diriger vers un but bien déterminé.

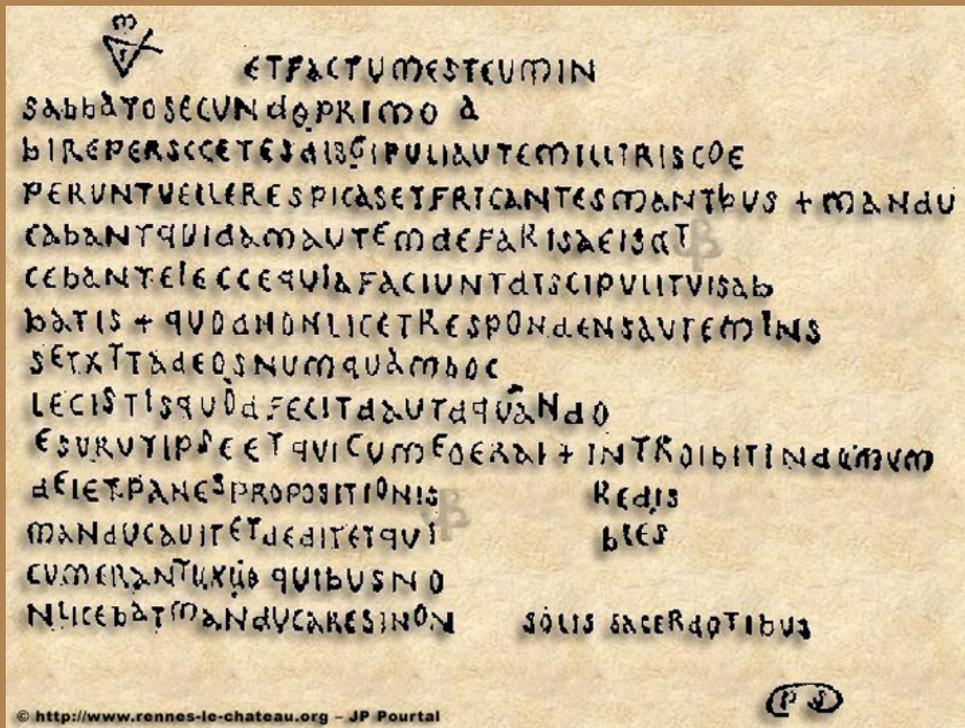
Sur quoi repose cette histoire de parchemin ? Elle repose sur le témoignage de deux personnes qui ont rapporté que Bérenger Saunière, au cours des travaux de l'autel, aurait trouvé dans deux rouleaux de bois scellés, eux même cachés à l'intérieur du pilier Wisigoth de l'autel, ces fameux parchemins. Mais voilà, un second témoignage nous informe que, toujours au cours des travaux de réfection de l'église, le sonneur Captier aurait remarqué une fiole de verre tombé d'un vieux balustre, que l'on peut toujours voir au musée du village, et dans laquelle se seraient trouvés les fameux parchemins.

Les parchemins étaient ils dans le balustre ou bien dans le pilier wisigoth ?

Il est probable et vraisemblable que Bérenger Saunière ait trouvé des rouleaux de bois scellés dans le pilier parce qu'il a du retrouver des documents ou des reliques en relations avec la consécration de l'église Sainte-Marie-Madeleine mais qui n'ont sûrement aucun lien avec des généalogies secrètes, ou autres fadaïses comme certain l'ont écrit.

Il reste donc le balustre. C'est ce qui semble le plus logique. Mais dans ce cas les éléments découverts sont-ils les mêmes que ceux que l'on a présenté dans les différents ouvrages de notre époque ? Probablement pas ! Les documents découverts par Bérenger Saunière ont soit été détruits par ses soins soit encore les a-t-il remis à un tiers ou à son supérieur religieux.

Regardons de plus près ce document :



Si nous nous penchons sur la fameuse phrase, que nous pouvons trouver après un décryptage basique, nous avons :



La syntaxe de cette phrase et de style moderne prouvant la réalisation récente de ce document. Quelle est l'implication de cette théorie ? Elle impose deux types de raisonnement : Ou bien ces documents ont été rédigés il y a quelques années par des personnes ayant besoin de faire vivre une théorie, et dans ce cas là le besoin doit être impérieux pour désorienter des chercheurs potentiels, ou bien ces documents n'ont pu être rédigés que par Bérenger Saunière qui voulait prévenir de la gravité du sujet, mais sans pour autant être en rapport directe avec les documents qu'il a dû découvrir.

Maintenant étudions cette phrase :

**A DAGOBERT I I ET A SION EST CE TRESOR ET IL EST LA MORT !!!**

A priori, cela semble clair. De nombreuses personnes ont longuement évoqué le prétendu Prieuré de Sion à l'occasion de la lecture et de l'interprétation de cette phrase. Mais peut-être n'est-il pas nécessaire de chercher midi à quatorze heures, le mot SION ne désignerait-il pas simplement Jérusalem ? Henri Lincoln propose la même hypothèse. Donc si nous partons de cette hypothèse, il est donc logique de dire que ce secret ou trésor, tel qu'il est nommé, serait issu de Jérusalem, mais est ce pour autant le trésor de Jérusalem ?

D'autre part, l'auteur de ce document nous précise également que ce secret est également la propriété de DAGOBERT II dernier roi des Mérovingiens. Dagobert II fut après la mort de son père, Sigebert III en 656, envoyé dans un monastère irlandais par le maire du palais Grimoald, fils de Pépin de Landen, qui voulait faire roi son propre fils Childebert. Porté sur le trône en 676 par les Austrasiens, après la mort de leur roi Childeric, Dagobert II fut assassiné en forêt de Woëvre près de Stenay en 679. C'est ce même Dagobert qui fut canonisé sous le nom de Saint Dagobert. Donc le secret appartiendrait à ce roi et à Jérusalem. Mais quel est le lien entre cette ville

historique et ce roi Mérovingien ? Les Mérovingiens avaient la particularité d'être roi par le sang et étaient reconnu de Dieu. Mais quel pouvait être le privilège inné de cette dynastie ?

Certains auteurs n'ont pas hésité à prétendre qu'ils étaient les descendants de Jésus. Pour d'autre, ils étaient les descendants de l'une des douze tribus d'Israël, ceci expliquant la position de l'Eglise vis-à-vis de cette dynastie, qu'elle oint de l'huile sacrée au moment des couronnements. D'autre encore iront plus loin, prétendant que le fils de Dagobert II, Sigisbert IV, se serait enfui et caché à Rhédae, future Rennes-Le-Château.

Une dernière question se pose à nous : Qui a rédigé ce document ? Bérenger Saunière ? Un tiers ?

Si c'est Bérenger Saunière deux autres hypothèses voient le jour, la première étant celle qui nous met en garde d'une réalité, la seconde qu'elle sert à envoyer le curieux sur une fausse piste !

Si c'est un tiers qui l'a rédigé, soit il a découvert le secret de Bérenger Saunière et ne souhaite pas le révéler pour différentes raison, soit, lui aussi envoie le curieux vers une fausse piste.

Le point commun de ce raisonnement est la fausse piste, en ce cas qu'elle est la bonne piste à suivre ?

Celle qui est à suivre est celle d'un document mit à jour il y a de cela quelques années qui se nomme le Codex Bezae. Il est l'un des documents les plus importants du Nouveau testament Grec. Il est bilingue, Grec et Latin écrit en oncial sur du vélin. C'est un ensemble comportant 406 folios repris par plusieurs correcteurs, neuf précisément, qui travaillèrent sur ce document du VIème au XIIème siècle.

Les onciales utilisées dans la rédaction du document ont pu être datées des années 380 à 420, il fut toujours à Lyon dont sa présence y est attestée dans différents documents du IXème au XVIème siècle.

C'est un folio de ce Codex Bezae qui servit à la confection du Petite Parchemin.

C'est F H A Scrivener<sup>1</sup> qui en édite le texte en 1864 et ce fut Fulcran Vigouroux<sup>2</sup> qui édita en 1895, entre autre, le folio qui servit à l'écriture du parchemin qui nous intéresse, or, les spécialistes s'accordent à dire que celui qui rédigea le Petit Parchemin connaissait mal l'orthographe et la grammaire latine.

Ce petit parchemin fut donc rédigé précisément après 1895, mais nous ne pouvons en préciser la date. Alors Bérenger Saunière a-t-il pu rédiger ce document ? Nous savons qu'il connaissait et maîtrisait parfaitement le latin, ce ne peut donc être lui. Nous devons donc pencher pour la piste d'un tiers qui souhaita, brouiller les pistes, soit après la mort de Saunière, soit récemment, car en effet, peu de personnes savaient que le Codex Bezae se trouvait à Lyon, et donc peu pouvait y accéder, puisque la redécouverte du document est récente.

Donc, nous devons chercher les personnes, proches de l'affaire moderne du Rennes-Le-Château, qui gravitaient dans la région de Lyon, ou bien encore vers des organes discrets de l'ésotérisme ou bien encore vers des résurgences de groupes anciens ayant été lancées dans la région de Lyon dans la seconde partie du XXème siècle, au moment où l'affaire fut sortie.

Pour conclure ce chapitre, nous pouvons donc être certain que Bérenger Saunière ne peut être l'auteur de ce Petit Parchemin, que ce document ne fut réalisé qu'après 1895 et donc ne pu être découvert dans le pilier creux et ni dans le balustre.

Que donc, si Bérenger Saunière découvrit des documents, le Petit Parchemin ne peut en faire partie et nous avons donc là la certitude d'une manipulation volontaire de l'affaire de Rennes-Le-Château pour l'emener vers des chemins qui sont probablement bien loin de ceux de la réalité.